

Sainte-Mère-Église. École du Manoir

Des mesures sanitaires bien respectées

LA REPRISE à l'école du Manoir a eu lieu mardi 12 mai pour les classes de la MS au CM2, avec 43 élèves répartis en petits groupes dans leurs classes.

Un protocole sanitaire respecté

Le calme régnait, adultes comme enfants ont bien respecté la distanciation physique au portail, il n'y a pas eu d'attroupement.

Chacun a pris de nouveaux repères au sein des classes et dans l'école.

Afin que les élèves apprennent à respecter la distanciation physique un système de corde a été mis en place : les enfants doivent tenir la corde à l'emplacement du ruban adhésif et tous les déplacements se font de cette manière.

Les inscriptions à l'École du Manoir sont ouvertes pour la rentrée 2020. L'école accueille les enfants dès l'âge de 2 ans, ceux nés entre septembre 2018 et décembre 2018.

Les formalités d'inscriptions devraient être faites en mairie muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'une attestation de domicile. Pour éviter tous déplacements inutiles, les documents d'inscription scannés pourront être adressés par mail à Mme Ratel, la secrétaire de mairie en charge des inscriptions : courriel marie pierre.ratel@saintemereeglise.fr

Groupe scolaire du Manoir, 2, rue Gavin. Pour tout contact avec [Sophie Michel](#), directrice courriel ecole-dumanoir@wanadoo.fr ou Tél.02 33 41 35 98.

F. P.



Le déplacement des enfants se fait à l'aide d'une corde comportant des repères visuels permettant de respecter les distances de sécurité.